

Pre-employment examinations for preventing occupational injury and disease in workers (Review)

Mahmud N, Schonstein E, Schaafsma F, Lehtola MM, Fassier JB, Reneman MF, Verbeek JH



This is a register of a Cochrane review prepared and maintained by The Cochrane Collaboration and published in The Cochrane Library 2012, Issue 9



Pre-employment examinations for preventing occupational injury and disease in workers (Review) Copyright © 2012 The Cochrane Collaboration. Published by John Wiley & Sons, Ltd.

Une récente revue de la littérature s'est intéressée aux travaux portant sur les effets de la visite d'embauche. (Pre-employment examinations for preventing occupational injury and disease in workers. Mahmud N, Schonstein E, Schaafsma F, Lehtola MM, Fassier J-B, Reneman MF, Verbeek JH)

rié, transmettre des conseils de prévention adaptés au poste et informer l'employeur d'éventuelles contre-indications. La réflexion pourrait définitivement dépasser l'objectif d'une détermination d'aptitude peu protectrice aux niveaux juridique et sanitaire, en considérant les apports possibles des compétences disponibles au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Un récent article** paru dans "La Semaine juridique" alimente la réflexion et trace quelques pistes d'évolution.

plus sur le site www.cisme.org

* Retrouvez le dossier Acoostat complet sur le site du Cisme.

** Retrouvez également sur le site du Cisme l'article de "La Semaine Juridique" co-écrit par Sophie Fantoni-Quinton, praticien hospitalier, docteur en droit, CHRU Lille, CRDP Lille 2, Gilles Leclercq, médecin du travail, médecin conseil de l'ACMS, Pierre-Yves Verkindt, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Paul Frimat, praticien hospitalier, professeur des universités CHRU Lille, CRDP Lille 2.

Accès à la formation en médecine du travail Les périodes d'inscription sont fixées du 1^{er} au 31 mars 2012

L'arrêté du 21 décembre 2011 portant ouverture au titre de l'année universitaire 2012-2013 des épreuves classantes nationales anonymes donnant accès au troisième cycle des études médicales a été publié au J.O n°303 du 31 décembre dernier.

De même, l'arrêté du 21 décembre 2011 portant ouverture au titre de l'année universitaire 2012-2013 du **concours spécial d'internat en médecine** à titre européen pour les médecins français et les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne a été publié au même J.O. (même période d'inscription).

Enfin, et surtout, figure au même J.O. l'arrêté du 21 décembre 2011 portant ouverture au titre de l'année universitaire 2012-2013 du **concours spécial d'internat en médecine du travail**, lequel est accessible aux médecins français, andorrans et ressortissants des Etats membres de l'Union européenne, de la Confédération helvétique ou des Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen (même période d'inscription).

On précisera que les épreuves ont lieu le 6 juin 2012 de 10 à 15 heures à l'espace Jean Monnet, 47, rue des Solets, 94533 Rungis.

Le dossier d'inscription comprend :

1° Le formulaire d'inscription renseigné, daté et signé ;

2° La copie lisible de la carte d'identité ou du passeport ;

3° La copie du diplôme* permettant l'exercice de la profession de médecin .

4° Une attestation établie par l'ordre professionnel des médecins ou par les autorités compétentes certifiant que l'intéressé exerce depuis trois années au moins une activité professionnelle en qualité de docteur en médecine.

Les documents exigés sont établis en français ou, lorsqu'ils sont rédigés en langue étrangère, traduits par un traducteur assermenté.

Les conditions requises sont appréciées à la date de clôture des inscriptions.

Les dossiers d'inscription sont à adresser en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Centre national de gestion, département concours, autorisation d'exercice, mobilité-développement professionnel, unité des concours médicaux nationaux, MDT, immeuble Le Ponant B, 21 rue Leblanc, 75015 Paris.

* Les diplômes délivrés par un des Etats membres de l'Union européenne, autre que la France, devront être accompagnés d'une attestation délivrée par les autorités ou les organismes compétents, certifiant que la formation est conforme aux dispositions de l'article 24 de la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

CHANGER D'EXERCICE

Pour vous réorienter vers la Médecine et Santé au Travail le **CONCOURS SPÉCIAL** d'internat de médecine du travail **INSCRIVEZ-VOUS!**

Date limite d'inscription : 31 mars 2012

De nombreux postes intéressants sont à pourvoir.

→ **Quelle est la voie d'accès pour vous réorienter ?**

Pour les médecins français et autres ressortissants d'un des Etats membres de l'Union européenne et ayant au moins trois ans d'exercice.

Le concours spécial d'internat de médecine du travail dit « Concours européen » est reconduit pour l'année 2012. Il permet de rejoindre le DES de médecine du travail en prenant en compte votre expérience professionnelle.

Il aura lieu le 6 juin 2012.

Les inscriptions se feront entre le 1^{er} mars et le 31 mars 2012, auprès du centre national de gestion : <http://www.cng.sante.fr/Concours-special-donnant-acces-au-hlml>

→ **Programme et modalités des épreuves du concours**

- 101 items de connaissances médicales générales (120 QCM).
- 21 items spécifiques de médecine du travail (4 questions rédactionnelles).

→ **Le métier de médecin du travail évolue**
De nombreux postes sont proposés près de votre domicile

- Rôle d'animateur et de coordinateur de l'équipe.
- Travail en équipe auprès des infirmiers, des assistants, des techniciens et ingénieurs hygiénistes (IPRP), des ergonomes et des psychologues du travail.

L'activité consiste à :

- pratiquer des examens cliniques,
- préciser l'aptitude médicale des salariés,
- participer à l'évaluation des risques au travail,
- conseiller les entreprises (employeurs et salariés).

→ **Vous pouvez contacter**

Les Coordinateurs interrégionaux de l'enseignement de la santé au travail :

- **Interrégion Nord** : Lille – Pr P. FRIMAT : labmedtrav@wanadoo.fr
- **Interrégion Sud** : Marseille – Pr A. BOTTA : alain.botta@medecine.univ-mrs.fr
- **Interrégion Ile-de-France** : Paris-Descartes – Pr D. CHOUDET : dominique.choudet@parisdescartes.fr
- **Interrégion Nord-Est** : Strasbourg – Pr A. CANTINEAU : alain.cantineau@chru-strasbourg.fr
- **Interrégion Sud-Ouest** : Toulouse – Pr J-M. SOULAT : soulat.jm@chu-toulouse.fr
- **Interrégion Sud-Est** : Lyon – Pr A. BERGERET : alain.bergeret@univ-lyon1.fr
- **Interrégion Ouest** : Brest – Dr E. BEN BRIK : e.benrik@chu-poitiers.fr

Le Cisme participe à la promotion de la spécialité, notamment grâce à la diffusion d'annonces en partenariat avec plusieurs instances universitaires.